RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196
Numéro SIREN : 378 734 172
Nom ou dénomination : ABEXA

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2017 sous le numéro de dépôt 1254

B 1254

cerfa N° 10937 * 18
Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① **BILAN – ACTIF**

DGFiP N° 2050-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Le Falot 32300 BELLOC ST CLAMENS — Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 7 8 7 3 4 1 7 2 0 0 0 2 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/10/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	23324	AK 16230	7094
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	63206	AS 51182	12023
	Autres immobilisations corporelles	AT	143629	AU 69469	74160
	Immobilisations en cours	AV	3752	AW	3752
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	44	BE	44
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	233957	BK 136882	97074
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	19180	BM	19180
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	25218	BY	25218
	Autres créances (3)	BZ	62679	CA	62679
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	522595	CE	522595
	Disponibilités	CF	88077	CG	88077
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	8951	CI	8951
	TOTAL (III)	CJ	726702	CK	726702
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	960659	1A 136882	823777

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 0

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2050-SD – (SDNC-DGFiP xxxx) - Janvier 2016

cerfa N° 10938 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF** avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

Exercice N : 31032016

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7622)		DA	7622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	357792
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	29121
	Subventions d'investissement		DJ	5000
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	400298
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	41514
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	205543
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	140600
	Dettes fiscales et sociales		DY	35820
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	423478
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	823777

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre		1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	397859
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 10167 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

Exercice N : 31032016

			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	2054447	FH	28214	FI	2082662
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2054447	FK	28214	FL	2082662
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	60736
	Autres produits (1) (11)					FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2143405
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-2559
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	701940
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	88563
	Salaires et traitements *					FY	986894
	Charges sociales (10)					FZ	309907
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	29635
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1440
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2115822
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	27582
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	504
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	504
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	747
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	747
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-242
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	27340

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

cerfa N° 10947 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS Abexa — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	120
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2900
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	3020
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	3020
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	1239
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2146930
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2117808
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	29121

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	60736
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Détail en annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

N° 2053-SD – (SDNC-DGFiP xxxx) - Janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa Exercice N, clos le : 31032016

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	120
Produits des cessions d'éléments d'actif	400
Subventions d'investissement virées au résultat	2500
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	3020
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

ABEXA SAS

Annexe

Exercice 31/03/2016

Ce document contient 12 pages.

Sommaire

1 Faits majeurs de l'exercice 4

1.1 Evénements principaux de l'exercice 4

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables 4

2 Informations relatives au bilan 5

2.1 Bilan actif 5

2.1.1 ***Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux 5***

2.1.2 ***Fonds commercial 5***

2.1.3 ***Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation 5***

2.1.4 ***Immobilisations corporelles. Mouvements principaux 5***

2.1.5 ***Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation 5***

2.1.6 ***Immobilisations financières - Mouvements principaux 6***

2.1.7 ***Actif circulant - Classement par échéance 6***

2.1.8 ***Produits à recevoir 6***

2.1.9 ***Charges constatées d'avance 6***

2.2 Bilan passif 6

2.2.1 ***Capital 6***

2.2.2 ***Dettes financières - Classement par échéance 6***

2.2.3 ***Provisions pour risques et charges 6***

2.2.4 ***Autres dettes – classement par échéance 6***

2.2.5 ***Charges à payer 7***

3 Informations relatives au compte de résultat 7

3.1.1 ***Ventilation du chiffres d'affaires 7***

3.1.2 ***Effectif moyen 7***

3.1.3 ***Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) 8***

4 Tableaux fiscaux 8

N° 2054 – Immobilisations

N° 2055 – Amortissements

N° 2056 – Provisions inscrites au bilan

N° 2057 – Etat des échéances, des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

N° 2058- Annexe B cadre II – Produits à recevoir. Charges à payer.

L'entreprise présente les caractéristiques suivantes :

Total du bilan	823 777 €
Chiffre d'affaires	2 082 662 €
Résultat	29 121 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2015 au 31/03/2016.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Transformation de la société en société par ations simplifiée.

1.2 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 *Immobilisations incorporelles - Mouvements principaux*

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations

2.1.2 *Fonds commercial*

Le fonds de chaponnage à façon et sexage d'animaux exploité à BELLOC SAINT CLAMENS a été créé le 1er juillet 1990 à MONCLAR SUR L'OSSE.

2.1.3 *Immobilisations incorporelles. Amortissements pour dépréciation*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an à 3 ans

Voir tableau fiscal n° 2055 : Amortissements

2.1.4 *Immobilisations corporelles. Mouvements principaux*

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations

2.1.5 *Immobilisations corporelles. Amortissements pour dépréciation*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Aménagements Agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

Voir tableau fiscal n° 2055 : Amortissements

2.1.6 *Immobilisations financières - Mouvements principaux*

Néant.

2.1.7 *Actif circulant - Classement par échéance*

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.8 *Produits à recevoir*

Concerne le CICE pour 194 € (1er trimestre 2016).

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.1.9 *Charges constatées d'avance*

Il s'agit de charges d'exploitation à moins d'un an.

2.2 Bilan passif

2.2.1 *Capital*

Le capital est composé de 500 actions de 15.24 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice (sauf note 1.1).

2.2.2 *Dettes financières - Classement par échéance*

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.3 *Provisions pour risques et charges*

Voir tableau fiscal n° 2056 : Provisions inscrites au bilan.

2.2.4 *Autres dettes – classement par échéance*

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

Voir tableau fiscal n° 2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.5 *Charges à payer*

Nature	N - 1	N
Fournisseurs	78 593 €	91 251 €
Etat	920 €	1 878 €
Caisses sociales	/	711 €
Intérêts	37 €	254 €
Total	**79 550 €**	**94 094 €**

Toutes ces charges à payer ont une échéance inférieure à 1 an et concernent le résultat d'exploitation.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1.1 *Ventilation du chiffres d'affaires*

	31/03/2011	31/03/2012	31/03/2013	31/03/2014	31/03/2015	31/03/2016
Chaponnage	(a) 1 674 616	(b) 1 787 456	(c) 1 959 007	(d) 1 954 017	(e) 2 056 720	(f) 2 077 628
Formation	10 744	10 447	10 017	8 579	12 771	/
Divers	11 475	1 873	4 754	1 152	2 134	4 994
Total	**1 696 835**	**1 799 776**	**1 973 778**	**1 963 948**	**2 071 625**	**2 082 662**

(a) dont 25 315 export

(b) dont 27 451 export

(c) dont 44 196 export

(d) dont 28 766 export

(e) dont 28 774 export

(f) dont 28 214 export

3.1.2 *Effectif moyen*

L'effectif moyen est de 22.62 salariés (21.95 salariés en N -1)

3.1.3 *Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)*

Le CICE a été comptabilisé par notre société en diminution des charges de personnel pour un montant de 21 841 €. Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation et d'amélioration de notre fonds de roulement.

4 Tableaux fiscaux

cerfa N° 10169 * 20
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤ **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — 31032016 — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	23324	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR		
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	61744	KT		KU	2585	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	34727	KW		KX	10724	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	31625	KZ		LA	40168	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	27786	LC		LD		
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	3752	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
CORPORELLES	TOTAL III	LN	155883	LO		LP	57231	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P	44	1R		1S		
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T		1U		1V		
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	44	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	179251	ØH		ØJ	57231	

CADRE B IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV		LW	23324	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	1123	MK	63206	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	45452	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ	71793	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1402	MT	26384	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	3752	NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III		IY		NG	2525	NH	210589	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	44	2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV		I3		NJ		NK	44	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	2525	ØL	233957	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2054-SD – (SDNC-DGFiP xxxx) - Janvier 2016

cerfa N° 10172 * 20

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS Abexa 31032016 Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	10554	PF	5675	PG		PH	16230
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	48988	QA	3317	QB	1123	QC	51182
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	20689	QE	4758	QF		QG	25447
	Matériel de transport	QH	13315	QI	10383	QJ		QK	23699
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	16223	QM	5501	QN	1402	QO	20322
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	99217	QV	23960	QW	2525	QX	120652
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	109772	ØP	29635	ØQ	2525	ØR	136882

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor-po-relles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	

Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2055-SD – (SDNC-DGFiP xxxx) - Janvier 2016

cerfa N° 10943 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise SAS Abexa 31032016 — Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	— d'exploitation			UE		UF				
	— financières			UG		UH				
	— exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° 2056-SD – (SDNC-DGFiP xxxx) - Janvier 2016

cerfa N° 10950 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8)

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-SD 2016

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — 31032016 — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	25218		25218		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * / Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	255		255		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	33054		33054		
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutee	VB	23912		23912		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	194		194		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	5263		5263		
	Charges constatées d'avance	VS	8951		8951		0
	TOTAUX	VT	96849	VU	96849	VV	0
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	226	226		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	41288	15669	25619	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	140600	140600		
Personnel et comptes rattachés		8C	1891	1891		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31505	31505		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	545	545		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1878	1878		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	205543	205543		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	423478	VZ 397859	25619	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	205543
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15404	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

N° 2057-SD – (SDNC-DGFiP xxxx) - Janvier 2016

cerfa N° 10952 * 18

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑩

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2016

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa 31032016

Néant [X] *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	ligne WI	YO	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher) XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

N° 2058-B-SD – (SDNC-DGFiP) - Janvier 2016

ABEXA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : "Au Falot",
32300 BELLOC ST CLAMENS
378 734 172 RCS AUCH

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2016

L'an deux mille seize,
Le trente et un juillet,
A dix heures,

Les associés de la société ABEXA se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, "Au Falot", 32300 BELLOC ST CLAMENS, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Xavier ABADIE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Bernadette ABADIE est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent l'intégralité des 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant au moins le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

B.A. XA

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 29 121,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 121,36 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	84 878,64 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	114 000 euros
A titre de dividendes Soit 228 euros par action	114 000 euros

B.A

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 114 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 1 17 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard Je 30 novembre de l'année qui précède le versement.

II a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que Ie prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice 2014/2015 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Exercice 2013/2014 :

Néant

Exercice 2012/2013 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L.227-1 0 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

B.A.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Xavier ABADIE

Le secrétaire
Bernadette ABADIE

B.A. XA

ABEXA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :"Au Falot",
32300 BELLOC ST CLAMENS
378 734 172 RCS AUCH

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JUILLET 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31mars 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 29 121,36 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 121,36 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	84 878,64 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	114 000 euros
A titre de dividendes Soit 228 euros par action	114 000 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 114 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :
- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 1 17 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement fo1faitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

B.A.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice 2014/2015 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Exercice 2013/2014 :

Néant

Exercice 2012/2013 :

Distribution d'un dividende global de 114 000 euros, soit 228 euros par part sociale, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 juillet 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Xavier ABADIE

B.A. XA